

Ordonnance du Roy du 1er Sept. 1742 Pour augmenter de cinq Gardes chacune des vingt quatre Brigades des Gardes-du-corps de S.M.

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy du 1er Sept. 1742 Pour augmenter de cinq Gardes chacune des vingt quatre Brigades des Gardes-du-corps de S.M.

Auteur(s) : France 1740

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1742]